

CARTE FAMILLES NOMBREUSES

Lors de la conférence de la famille 2005, le premier Ministre a annoncé la création d'une nouvelle carte familles nombreuses, généraliste et offrant des avantages commerciaux auprès de différentes enseignes, au-delà de ceux offerts de longue date par la SNCF.

Les formulaires de demande sont disponibles en mairie mais également auprès de la gare SNCF la plus proche, de la Caisse d'Allocations Familiales et des agences de la Mutualité Sociale Agricole.